



Bulletin de StreetNet

No. 6 Septembre 2005

Le Bulletin de StreetNet International, la fédération internationale qui a été créée pour promouvoir et protéger les droits des vendeurs et des vendeuses de rue. Adresse: N228 Diakonia Centre, 20 St Andrews Street, Durban 4001 Afrique du Sud. e-mail stnet@iafrica.com

Nouvelles sur site web vendeurs de rue en ASIE
www.streetnet.org.za

Dans ce numéro:

- **La repression de Zimbabwe sur les vendeurs de rue et l'économie informelle: StreetNet repond...page 1**
 - **Les vendeurs de rue confrontent la police militaire à Sao Paulo...page 4**
 - **De la meilleure pratique vers le Pariah: Le Cas de Durban, Afrique du Sud...page 6**
 - **Les Alliances urbaines du Kenya forment une alliance nationale pour représenter les intérêts de vendeurs de rue...page 9**
 - **Les vendeurs de rue du Népal prennent refuge dans NEST...page 11**
 - **Zambie: La gestion de marchés a travers les cooperatives...page 13**
 - **Echange de visites: Les organisations de vendeurs de rue de Corée et de l'Inde apprennent mutuellement l'une de l'autre...page 16**
-

La repression de Zimbabwe sur les vendeurs de rue et l'économie informelle: StreetNet repond

StreetNet a reçu une alerte en provenance d'Elijah Mutemeri de la Chambre Zimbabweenne pour les Associations de l'Economie Informelle (ZCIEA); "le 13 Mai 2005 disant que les bureaux de la ZCTU étaient pris d'assaut par la police". Mutemeri a écrit: "la police a renversé n'importe quoi dans tous les bureaux de syndicats de Zimbabwe, inclus le mien. Ils sont actuellement entrain d'essayer de dire que l'Association de l'Economie Informelle est un Parti Politique." Par c'était clair que la plus récente repression du Gouvernement de Zimbabwe visait sur la ZCIEA, nouvellement créée. Une semaine plutard, les rapports des médias et plusieurs messages venant de Mutemeri ont confirmé que les commerçants informels étaient la cible de la pire campagne jamais vue au Zimbabwe depuis l'indépendance.

La ZCIEA représente 4404 membres issus de 80 organisations de commerce informelles qui se sont mises ensemble pour former la Chambre Zimbabwéenne pour les Associations de l'économie informelle. La ZCIEA consiste d'Associations de l'Economie Informelle provenant dans tout le pays, et a, jusqu'à maintenant, connu de beaucoup de succès dans la négociation avec quelques municipalités au nom de leurs membres.

Mutemeri a rapporté dans un e-mail que "la police municipale zimbabwéenne est encore une fois venue étrangler les pauvres vendeurs qui sont entrain d'essayer d'élever leur vie à partir de la vente de leurs marchandises, après une sérieuse tracasserie de ZCTU et accusant la Centrale des travailleurs d'organiser l'économie informelle.

Ceci est une évidence claire qu'ils sont aussi entrain de verser leur venin sur les vendeurs innocents. La destruction est mauvaise. Certaines personnes ont utilisé leur tous derniers dollars pour vendre quelques marchandises.

Cet exercice accompli par la police s'est répandu aussi bien dans d'autres petites villes. Maintenant, ils sont entrain d'essayer d'envoyer un message, disant que toute

chose qui a des liens avec la ZCTU doit être détruit définitivement à partir de la base." "Le Gouvernement est entrain de tenter de créer des blocages pour nous empêcher à faire l'organisation. Mais ce qu'ils sont entrain de faire, actuellement, c'est de renforcer l'Association.... . Le Secrétaire Général de la ZCTU, MW Chibebe et (moi-même) le Coordonateur du projet de l'Economie Informelle, étions cachés parce que la police était à notre poursuite."

Un rapport établi par le bureau de l'Economie Informelle de la ZCTU sur l'opération de rétablir l'ordre/ Muramb-atsvina qui a débuté le 18 Mai, dit que "Personne n'était prévenu pour une opération de nettoyage soudaine, de nature considérable et aveugle. En premier lieu c'était les commerçants et les structures informelles qui étaient visés.

L'exercice concernait le pays entier, y compris les régions rurales. Presqu'un mois après le début de l'opération, l'exercice de démenagement a affecté les locaux commerciaux, avec avertissements aux propriétaires d'appartements privés et municipaux que les affaires commerciales fonctionnantes dans les quartiers résidentiels seront mises en lignes pour être incendiées.

Le porte-parole de la police, Wayne Byudzijena a décrit l'opération comme étant l'unique deuxième grande activité exercée en public par la police après l'indépendance." (*The Herald*, le 2 juin 2005, p. 7)

La justification officielle donnée par le Gouvernement sur terrain était que "les assassins se cachaient dans les sites de travail des opérateurs économiques informels; ces gens là s'engageaient dans les activités illégales, et ceux qui ne pratiquaient pas l'hygiène, par conséquent, ils lors détériorient l'image des villes et du pays entier".

Le bureau de l'Economie Informelle de la ZCTU continu son rapport en disant: "Les problèmes qui s'en suivent sont nombreux: les sans-abris, la faim, l'exposition au

froid et aux maladies, la perte des avoirs, des stocks et des marchandises, la perte de revenu, des arrestations capricieuses, le transport pénible, la hausse des loyers comme résultat de l'augmentation de la demande urgente de logement et de la pauvreté sordide.

Le rapport du bureau d'Economie Informelle de la ZCTU décrit la tentative du Gouvernement usant l'arrangement de la vitrine comme son opération de nettoyage. "Comme une réflexion après coup, mais bien dans l'opération, le Gouvernement a indiqué qu'il avait été dressé un plan par le Ministère du Développement des petites et Moyennes Entreprises pour installer ailleurs les commerçants informels de Harare, qui faisaient des affaires commerciales dans des sites illégaux et le Conseil municipal a identifié un certain nombre de sites où ils pourraient opérer à partir de là (*The Herald*, 2 juin 2005, p.1)...

Ces plans constituent une partie d'un exercice ultérieure de rationalisation.... ne chose pouvant étonnée, est pourquoi le Gouvernement n'a pas prévu en avance, avant de prendre les mesures draconiennes et pourquoi il n'a pas fait évacuer les gens dans les structures alternatives d'une manière plus ordonnée avant l'exercice. Cela n'a pas de sens pour les premières personnes traumatisées, et ensuite les rappeler à se ré-enregistrer pour réinstallation (*The Herald*, le 2 juin 2005, p.1&7).

A part de l'excuse officielle pour le nettoyage, d'autres théories ont été émergées pour expliquer l'exercice. Les commentateurs ont observé que l'économie informelle est simplement un constat de l'état de l'économie et de ce fait un symptôme du problème et non le problème soi-même. Et si l'exercice visait les éléments criminels une approche plus sélective devrait être appropriée.

Dans ce cas, même les vendeurs opérant légalement et leur structures étaient affectés. Cité dans le rapport, le Maire de Bulawayo, Japhet Ndabeni Ncube est sur la bande enregistrée disant: "Nous suscitons beaucoup de ressources à partir des vendeurs. Bulawayo était la ville la plus organisée du pays aussi bien que les vendeurs le souhaitent. Nous avons construits les étallages pour eux et ils nous payaient pour le loyer et les frais de permis de commerce. Il y avait les vendeurs légaux opérant dans le cadre de la loi municipale." (*The Daily Mirror*, le 25 juin, p. 2). Le ZCTU constate: "si cet exercice était dans l'intérêt national les consultations devraient précéder l'opération. Le Maire de Bulawayo a été clair à ce sujet qu'il n'y a pas eu des consultations préalables."

L'impact probable de 'l'Opération Retablissement d'Ordre' sur l'économie peut être mesuré par la suite de trace et la signification de l'économie informelle. Le rapport de la ZCTU mentionne que la majorité de gens dans ce 'secteur' est situé à un très bas niveau social et économique, travaillant sous des conditions précaires. Le partage de travail dans l'économie informelle augmente le niveau de 'emploi de moins de 10% de main d'oeuvre en 1982 à 40% en 1998.

L'emploi du secteur formel au Zimbabwe compte actuellement 16% de main d'oeuvre, l'économie informelle évalué au moins de 40% et au moins 44% dans le secteur communal. Dans un tel contexte, l'économie informelle est effectivement devenu une économie.

Il est actuellement estimé que pas moins de 80% de ménages au Zimbabwe vivent en dessous du seuil de la pauvreté. L'Enquête sur l'Etude de l'Evaluation de la

Pauvreté (Poverty Assessment Study Survey (PASS)) du Ministère de Service Public, du Travail et Affaires Sociales (1995) a trouvé que 61% de ménages vivent dans la pauvreté et 45% vivent dans l'extrême pauvreté.

Selon la déclaration de la Politique Monétaire de Janvier 2005 (p.48), le SMEs, le secteur informel et les micro-entreprises comptent pour une estimation de 15 à 20% de la production totale (la production brute domestique). La plupart d'autorités locales tirent leurs revenus substantiel des activités informelles. Pour exemple, la Cité municipale de Bulawayo recevait 63 millions de dollars par mois (soit 756 millions par année) venant des vendeurs, qu'il risque de perdre s'elle suit des mesures draconiennes actuelles sur l'économie informelle. (*Zimbabwe Independent*, le 10 juin 2005, p. 4)

La ZCTU est actuellement entrain d'évaluer, en collaboration avec la ZCIEA, l'impact de l'opération de nettoyage. Le rapport conclu que: "Depuis que le Gouvernement était de s'occuper de symptômes et pas des questions réelles, l'économie informelle s'inclinera. Néanmoins, cela prendra encore plus de temps pour le secteur de reprendre le dynamisme suivant la destruction de son atout de base. Il est plus facile de détruire que de reconstruire".

A JOUR: Les vendeurs de rue deMbulawayo prennent le gouvernement au tribunal

Un des affiliés de ZCIEA, Association des commerçants arrivants (BUTA) a gagné le droit de retourner leurs étalages et places de faire le commerce suite à la décision de la Cour Suprême. BUTA a demandé l'ordre de la Cour pour déclarer que la décision gouvernementale de démolir les étalages des vendeurs est illégale.

Le 02 Août, la Cour Suprême s'est assise et a décidé en faveur de BUTA en trouvant que les étalages des vendeurs de rue ont été demoliés indiscriminement et que la majorité des vendeurs de rue avaient des permits de commerce. Robert Ndlovu, avocat repré- entant les BUTA, a dit que les vendeurs ont gagné le droit de faire le commerce et qu'ils attendaient le certificat venant de l'assemblée. BUTA a 3000 membres, la majorité est vendeurs de fruits et des légumes et commerçants de marché au 'beau-marchés' (flea markets) de Bulawayo. Source: www.finance24.com

Les vendeurs de rue confrontent la police militaire à

Sao Paulo

Vendredi le 20 Mai, les vendeurs de rue a Sao Paulo, Brésil, ont confronté la Garde Civile de la Métro Cité (MGC) - la police militaire - dans une bataille qui a duré trois heures et demi. Vers 19h00, la confrontation s'est soldée par la confiscation des biens de 300 vendeurs de rue au centre de la ville par les inspecteurs.

La MGC a fait appel au renforcement de la police, en utilisant le gaz lacrymogène et les grenades sensationnels; éventuellement, ils ont eux-mêmes appelé les chefs politiques pour calmer la situation. Quatre militaires ont été blessés et trois vendeurs de rue ont été arrêtés dans la bataille. La MGC était demandée de se retirer de la place car leur présence était une provocation aux vendeurs de rue.

Le vendeur Sidnei, age de 29 ans, a dit au média que le trouble était provoqué par prise des biens des vendeurs par les inspecteurs. "L' équipe de Vendredi était pire. Ils ont confisqué les biens et n'ont pas donné des reçus aux vendeurs afin de ne pas leurs permettre de réclamer leurs biens. Ils ont dit que les biens étaient 'falcificada' - en assumant qu'ils sont faux, des noms fabriqués.

Celle-ci était la deuxième confrontation entre les vendeurs de rue, la police de la cité et les militaires au mois de Mai. Le 26 Mai, six personnes auraient été blessées.

L'affilié de StreetN et SINTEIN - SP, l'union des vendeurs informels de Sao Paulo affiliés au Syndicat central de commerce CUT- est le seul syndicat central de travailleurs basée à Sao Paulo où il y a une croissance exponentielle de secteur informel. Suite au confrontation entre les vendeurs de rue et la police militaire, le public a prêté attention au travailleurs de l'économie informelle au Brésil et au besoin de la législation pour pourvoir la justice économique et la régulation appropriée au lieu de la repression, arrêt et assaut.

Une croissance rapide de l'économie informelle est compréhensible puisque Sao Paulo est l'une des villes les plus industrialisées de l'Amérique Latine. C'est aussi à Sao Paulo ou après 12 ans de politique néo-libérale, se sont accumulés les effets négatifs de la globalisation, et la récession économique a créé un manque d'emploi pour des milliers de des travailleurs. Les ouvriers non - employés se sont eux-mêmes retrouvés sans autre alternatives que de chercher l'emploi dans des secteurs informels afin qu'ils puissent supporter leur familles.

Depuis 2002, après la victoire électorale de PT - le parti des travailleurs au Brésil, dans la croissance économique a commencé a montré des résultats. La croissance économique a créé trois millions de de nouveaux emplois dans l'économie formelle. Malgré que cela a été bien bien accueillie, ça reste loin de résoudre le l'effectif élevée chômage et de la pauvreté. Par conséquent, l'économie informelle ne peut pas être ignorée. Une étude récente a estimé que l'économie informelle contribue 6% de la production brute du Brésil. Ceci n'est pas une contribution insignifiante car le Brésil est classé parmi les dix plus grandes puissances économiques sur le plan mondial.

L'économie informelle inclue un groupe diverse d'activités économiques. Le Micro et les petites entreprises ont été créés pour les activités économiques variés beaucoup d'entre elles étant le commerce de rue ou de marché déroulent dans le centre ville et dans les régions périphériques de la ville. L'économie informelle est aussi mieux

placée pour les professionnels qui sont incapables de trouver une place sur le marché formel de travail comme les enseignants, information technologique, companies de construction, opérateurs de téléphones publics, les chauffeurs de taxis, les comptables et beaucoup d'autres. La législation a besoin d'être créée pour chaque segment de l'économie informelle. La contribution du secteur a la potentialité de grandir malgré les difficultés de surmonter les effets nocifs de la globalisation économique.

En Juillet, le président du Centre de l'union centrale de commerce CUT, Monsieur Marinho, était nommé au poste de Ministre du travail par le Président de la République. Il est au courant des problèmes et des difficultés des travailleurs de l'économie informelle au Brésil et assistera les espoirs de SINTEIN; il assurera qu'une législation juste et inclusive voit le jour. Une législation de la sorte pourrait permettre à tous les segments du secteur informel de réaliser leurs activités commerciales avec dignité et respect. De plus, cette législation pourrait aussi permettre aux participants d'obtenir des revenus qui couvriront leurs besoins quotidiens, de surmonter la pauvreté et ainsi contribuer à une distribution équitable des ressources pour le peuple brésilien et la croissance de la nation.

Source: SINTEIN, Yara, Sampaio E. Ricardo Moredo, et rapports des médias

DERNIERE HEURE

Dans ce District de Brás de Sao Paulo Lundi le 15 Mai, les vendeurs de rue encore forcés de fermer leurs affaires et de fuir les nouvelles confrontations avec la police de la cité Garde-Civile Métro (MGC). Le bureau de CUT au Brésil est situé dans le district.

De la meilleure pratique vers le Pariah: Le Cas de Durban, Afrique du Sud

par Pat Horn Coordinatrice Internationale de StreetNet

En 2001, le Conseil de la Ville de Durban a adopté une impressionnante politique sur la gestion de l'économie informelle pour l'ensemble de la Ville. La Politique de l'Economie Informelle a pris de l'ombrage par des organisations telles que l'Organisation Internationale du Travail comme détentrice d'une meilleure pratique internationale - parce que sa cassure avec les traditionnelles politiques abolitionnistes avec le passé et ses stratégies de reconnaître le développement participatif, régularise et fournit le support du développement pour tous les travailleurs informels de la Ville de Durban. Mais au mois de Mai 2005, cinquante agents de police armés jusqu'aux dents, nommés "Agents de Paix", étaient déployés pour arrêter les vendeurs de rue "illégaux et sans licence" - exemple tous les vendeurs à qui le Conseil n'avait pas délivré un permis de commerce de rue. Par la suite, le Conseil a délivré un total de 872 permis. Déjà en 1998, une enquête réalisée en la Ville de Durban a démontré qu'il y avait 19 000 vendeurs de rue dans l'ensemble de la Ville, dont approximativement 7 000 qui opèrent dans le Centre de la Ville de Durban. La repression aurait d'effets en mettant hors de travail 18 000

vendeurs. La plupart des vendeurs (la majorité sont des femmes qui soutiennent leurs grandes familles) exercent ce travail par manque d'emploi dans le secteur économique formel - c'est l'un de peu de moyens non-criminel valable pour eux; d'économiser un gagne-paix, bien que ce soit une subsistance de base. Alors - que s'est-il passé?

En Novembre 2004, le Gestionnaire de la Ville de Durban a proposé au Conseil l'adoption d'une première étape d'un plan de gestion de royaume public (PRMP), en directe contradiction avec la Politique de l'Economie Informelle - autorisant les fonctionnaires du Conseil de passer par le cadre de la Politique soigneusement mis en place avec compétence pour soutenir les méthodes, pour réglementer et soutenir tous les vendeurs de rue et des commerçants qui travaillent dans la Ville de Durban. Le Conseil proclame: " nous voulons briser le cycle "survivalisme", où le gens se trouvent eux-mêmes coincer dans une économie secondaire" - pendant ce temps expulsant les vendeurs de rue exposés à la survie et leur refuser les moyens de subsistance. Mais il n'y a pas d'alternative pour les moyens de subsistance qui étaient offerts à 6000 vendeurs de rue dans le Centre Ville et les autres 12 000 dans le reste de la Ville de Durban, à qui les permis n'ont pas été délivrés.

L'excuse de la Ville de Durban pour l'abandon de la Politique de l'Economie Informelle, est qu'ils sont entrain de se préparer pour créer une 'Ville de Classe mondiale' en préparation de la Coupe du Monde de la FIFA en Afrique du Sud en l'an 2010. Néanmoins, l'expérience internationale a démontré que "fixer rapidement" l'éviction des vendeurs de rue comme envisagé par la PRMP, cela peut rarement être soutenu pour plus que quelques mois - pour un meilleur couple d'années - avant que les vendeurs retournent, et souvent toujours en plus grands nombre. Mais même durant ce court moment, la perte de revenu pour les familles et la communauté des vendeurs de rue, a des conséquences économiques et sociales désastreuses.

La lutte pour le retour

StreetNet n'a plus aucune organisation affiliée dans la Ville de Durban depuis la liquidation de la SEWU en 2004. Mais le Bureau International de StreetNet est installé à Durban - et déjà au mois de Mars 2005, nous avons vu les signes de l'intention de repression du Conseil en contrevention des prévisions de la Politique de l'Economie Informelle de la Ville de Durban. Pour tout le mois de Mars, StreetNet a tenté en vain pour engager en dialogue avec les fonctionnaires du Conseil sur les questions.

Nous avons institué une plainte officielle contre le Supérieur du Conseil qui, au lieu d'engager un dialogue, a plutôt tenter d'intimider StreetNet par un appel téléphonique tellement irrégulier - mais jusqu'à maintenant, StreetNet n'a reçu ni un rapport du Conseil au sujet de la sortie de cette plainte, ni une excuse ou assurance que tels incidents ne se répèteront plus.

Une fédération d'organisations des vendeurs de rue d'une grande Ville qui a perdu sa crédibilité comme ces dirigeants qui se sont compromis eux-mêmes et qui introduit une division artificielle créée par le conseil entre ces vendeurs de rue à qui ils ont délivré des permis contre ceux qui sont sans permis. Et comme résultat, les vendeurs de rue affluent au bureau de StreetNet pour demander assistance. Nous avons découvert en plus que le Conseil de la Ville de Durban était entrain de

pratiquer une discrimination illégale contre les réfugiés dans leur politique d'allocation de permis - à la différence du Conseil des plus petit voisins qui a semblé comprendre mieux la loi.

Par conséquent, StreetNet est embarqué dans un procès offensif contre la Ville de Durban, qui est accompagnée par la couverture considérable des médias. StreetNet a assisté quelques vendeurs qui ont été chassé pour appel à la Cours Suprême de Durban pour secours d'urgence à travers le Centre de Ressources Légales (LRC), une firme de loi d'intérêt public avec une histoire fière d'avoir gagné un contentieux précédent dans des longs combats contre l'apartheid et la suite de batailles pour la justice économique en faveur des pauvres. StreetNet est aussi entrain de soutenir un déficit légal à travers le LRC, par une Association des commerçants informels partant de la région de Phoenix de Durban, qui est écartée, contre la déclaration arbitraire des fonctionnaires du Conseil contre tous les commerçants de rue à Phoenix les considérants comme illégaux.

En plus du contentieux - en défense de la Politique de l'Economie Informelle de Durban, et concernant la constitutionnalité de certaines prévisions des lois municipales sur le commerce de rue - est programmé.

Résultat provisoire

La Ville de Durban a paniqué après la réception des assignations urgentes en provenance de la Cours Suprême, et a engagé deux Conseillers pour le défendre. Heureusement, ceci résulté des fonctionnaires du Conseil inexpérimentés d'obtenir quelques conseils légaux tardifs.

Clairement, ils étaient bientôt conseillé de l'illégalité de la discrimination contre les réfugiés - parceque sans aucun préavis, les pratiques discriminatoires étaient discrètement cessées. Ceci a sauvé StreetNet du trouble d'instituer le dossier de la discrimination que nous nous préparions.

Etant conscient que ceci serait un cas de test, les deux juges qui ont fait face à ces questions devant eux, dans les jours différents, étaient peu disposé pour faire une décision. Le premier a ajourné le cas à une date différente, et le second a entendu les arguments - mais a réservé le jugement. Un grand nombre de vendeurs de rue étaient présents pour écouter et soutenir les deux collègues chassés, mais ils étaient surpris d'entendre la profondeur des arguments concernant la saisie de bétail et les droits de remorquer loin les véhicules causant l'obstruction !! Ceci est due largement à l'absence des cas des lois sur les vendeurs de rue.

L'Ecole de Développement de l'Université de KwaZulu-Natal a initié une étude rapide parmi les commerçants formels du District Central de Business de Durban (CBD) - la section locale que la ville de Durban est entrain de rechercher pour impressionner par les moyens de la PRMP. Intéressamment la recherche a démontré que les commerçants ont les sentiments mélangés au sujet de la repression et ils étaient particulièrement concernés au sujet du manque d'alternatives disponibles pour chasser les vendeurs de rue, et du manque de consultation propre avec eux d'abord avant leur expulsion.

Conclusions venant du rapport sur les perspectives des

affaires formels au centre-ville de Durban (CBD)

La recherche de cette étude a été effectuée deux semaines que la police de la paix (peace police) commence leurs opérations sous la PRMP. Quelques conclusions venant du rapport sont:

- Beaucoup d'affaires formels soulèvent de sérieuses questions sur le plan éthique, efficacité et support de la PRMP du au contexte actuel du têt de chômage très élevé et de la survie dépendant du commerce de la rue. L'échec de la municipalité de fournir des emplacements alternatives de commerce aux commerçants chassés et le manque de consultation antérieure soit avec des commerçants ou bien des agents de affaires formels eux-mêmes.
- En recherchant les perspectives des affaires formels à Durban centre- ville, cette étude a révélé les trois raisons majeures pour lesquelles le gouvernement local réclame d'agir en faveur des intérêts de la communauté dans ses affaires formels à travers la PRMP est incorrecte et trompeur.
- Premièrement, il n'y a pas de position unanime au sein les affaires formels sur le problème des commerçants de rue, en second lieu, il apparaît que le gouvernement a fait un effort très minime pour consulter les commerçants dans le milieu où les vendeurs de rue ont été enlevés et en troisième lieu, la majorité des interviewés n'ont pas supporté l'approche prise par la PRMP.

Source: Anna Marriot, Ecole des Etudes du Développement, Université de Kwa zulu-Natal, Durban, République de l'Afrique du Sud. 24 Juillet 2005.

Les Alliances urbaines du Kenya forment une alliance nationale pour représenter les intérêts de vendeurs de rue

Par Winnie Mitullah, Institut des Etudes du Développement

L'Alliance Nationale des vendeurs de rue du Kenya et les commerçants informels (KENASVIT) est une organisation nationale formée pour représenter les intérêts des vendeurs de rue et des commerçants informels au Kenya.

L'Alliance est le résultat d'une recherche qui a été conduite à partir de 1998-2000 par l'Institut des Etudes du Développement (IDS), l'Université de Nairobi, sur le commerce de rue au Kenya. Un des principaux résultats de cette étude était la révélation que les vendeurs de rue ont manqué la capacité de s'organiser eux-mêmes pour avoir une voie forte sur les problèmes qui les affectent au niveau local et national.

L'IDS a organisé une conférence nationale des vendeurs de rue en Octobre 2003

dans laquelle les participants venant de Kisumu, Mombasa, Nakuru, Eldoret, Machakos et de Nairobi ont pris part. Pendant cette conférence, les participants ont résolu de former une alliance nationale pour représenter leurs intérêts sur le plan national. Un comité national intérimaire était désigné par les délégués pour avancer la formation d'une alliance nationale. La responsabilité primordiale était de rédiger la constitution. Entre temps, les sept centres urbains représentés dans la conférence étaient demandés de consolider leur adhésion afin de former l'alliance nationale.

L'Institut de Etudes du Développement, à partir des fonds venant de StreetNet, a facilité le processus de créer une alliance nationale. Trois réunions ont été tenues pour permettre au comité directeur national de rédiger la constitution de KENASVIT.

Le processus de faire la constitution

La première réunion s'est tenue à l'Hôtel de Merryland - ville de Kisumu en Mars 2004 pour rédiger la constitution de KENASVIT. La base de la constitution de KENASVIT était les constitutions des membres des alliances urbaines. La justification de faire les constitutions de l'alliance urbaine le pilier de la KENASVIT était d'harmoniser les objectifs de l'alliance urbaine et l'alliance nationale et ainsi renforcer et faire entendre la voix des vendeurs de rue au Kenya. A cette réunion, le comité directeur national, avec l'aide de l'IDS, à travers Dr WV Mitullah et Everlyne Wanyama, Henry Koweru de l'Organisation Centrale des Unions de Commerce (COTU) et Lawrence Apiyuo de l'Organisation de la Communauté des Professionnels du Kenya (COPA) ont présenté le premier brouillon de la constitution de KENASVIT.

Ce brouillon de la constitution a été envoyé aux membres des alliances urbaines pour partager avec les partenaires et pour les ajouts. Les alliances urbaines ont tenu des réunions pour discuter ce brouillon de la constitution avec leurs partenaires. La réunion suivante du Comité directeur national s'est tenue à l'Hôtel Génévieve - Nakuru en Octobre 2004. Les amendements proposés sur le premier brouillon de la constitution de KENASVIT étaient discutés et les plans étaient faits pour les délégués de l'assemblée nationale où la constitution devrait être adopter et ceux qui tiendraient le bureau national seraient élus. Cette réunion s'est terminée avec succès et a donné naissance au deuxième brouillon de la constitution de KENASVIT.

Le brouillon de Nakuru a été envoyé aux sept alliances des membres urbaines pour un nouveau partage avec les partenaires et pour les ajouts des partenaires à base élargie, pour nommer les candidats au bureau national et élire les représentants urbains. L'assemblée nationale des délégués s'est tenue à l'Hôtel Manon, à Mombasa, le 18 Mars 2005. L'ordre du jour était principalement de discuter les nouveaux amendements proposés sur la constitution afin de l'adopter. On attendait des délégués l'élection des cadres du bureau national de KENASVIT et la discussion sur la future de l'alliance.

Au cours de cette assemblée, les délégués ont adopté la constitution finale et les cadres du bureau national étaient élus.

Les personnes dont les noms suivants ont été élues pour la formation du Comité National Exécutif (NEC):

- Président - Monsieur Simon Sang'ale Ole Nasieku (Nakuru)
- Vice-Présidente Madame Teresa Akng'o (Kisumu)
- Secrétaire - Monsieur Peter Okello (Migori)
- Secrétaire-Adjoint - Monsieur Bernard Maingi Isika (Machakos)
- Trésorière - Madame Virginia Wangui Mwangi (Mombasa)
- Trésorière-Adjointe - Madame Asha Saidi (Nairobi)
- Secrétaire-Organisateur - Monsieur Rueben Oraba (Kisumu - ville)
- Secrétaire-Organisatrice-Adjointe Madame Rose Simon (Machakos)

Sept représentants urbains des villes suivantes ont été élus: Ville de Kisumu, Ville d'Eldoret, Ville de Machakos, Ville de Nairobi, Ville de Nakuru, Ville de Migori, et ville de Mombasa.

Qu'est - ce que la KENASVIT?

KENASVIT est une alliance nationale des vendeurs de rue et des commerçants informels au Kenya. C'est une organisation d'adhésion qui admet les alliances urbaines qui sont constituées de plusieurs associations qui travaillent ensemble pour aborder les problèmes qui les affectent dans une ville donnée. Le bureau national de cette alliance se trouve dans la ville de Nakuru, où le président, Monsieur Simon Sang'ale Ole est basé.

La vision de KENASVIT est de transformer le commerce de rue et les activités informelles dans des établissements unifiées. Sa mission est d'organiser et renforcer les vendeurs de rue et commerçants informels, améliorer leurs activités à travers les formations, et accès aux crédits, dialoguer avec les autorités locales et autres institutions concernées sur les lois réglementations appropriées, qui pourraient donner une certaine reconnaissance et mettre fin aux menaces et discriminations contre les commerçants.

L'Alliance a des membres dans ces sept centres urbains qui suivent: Mombasa, Machakos, Migori, Nakuru, Kisumu, Eldoret et Nairobi. L'adhésion à KENASVIT est ouverte aux associations des vendeurs de rue et de commerçants informels dans tout le Kenya.

Pour être membre de KENASVIT, les associations de vendeurs de rue et de commerçants informels dans une cité donnée doivent se mettre ensemble pour former une Coalition - Association (qui, selon la constitution de KENASVIT sera considérée comme Alliance Urbaine). C'est à travers une alliance urbaine où les commerçants deviennent membres de KENASVIT.

Au niveau national, KENASVIT a 1656 qui sont trouvables parmi plus de 60 petites associations qui forment les alliances urbaines dans les sept villes mentionnées antérieurement.

Après l'élection des membres du bureau national, le comité national exécutif a été assigné la responsabilité de faire enregistrer KENASVIT avec le teneur des registres des sociétés. Puisque KENASVIT est un corp national, cela exige qu'un bureau opérationnel soit situé à Nakuru pour permettre une coordination appropriée de ses activités.

L'enregistrement sera suivi de lancement de l'Alliance nationale. Ceci fait, on espère mettre ensemble les vendeurs de rue, les gens qui font la loi inclus les gouverneurs

urbains, les professionnels et les universitaires. Toutes les sept alliances urbaines, excepté Eldoret, ont montré leur attachement à l'Alliance Nationale en payant chacune une somme de 2000 Ksh pour l'enregistrement. Une partie de cette somme sera utilisée pour faire enregistrer cette Alliance.

Les vendeurs de rue du Népal prennent refuge dans NEST **Par Umesh Upadhyaya, Secrétaire général - Adjoint, GEFONT Népal**

Comme résultat du conflit et de la violence au Népal, les travailleurs ont été déplacés des milieux ruraux. Les familles paysannes en quête d'emploi se sont dirigées vers les milieux urbains, mais les opportunités sont en train de diminuer même dans les centres urbains. Une option immédiate pour les familles travailleuses déplacées à la recherche de survie est de travailler comme vendeurs de rue, vendeurs de marché et corpolteur dans la capitale et dans les centres urbains.

NEST (Union des vendeurs de rue de Népal) est la seule union de commerce de travailleurs de rue enregistrée, et elle est en train d'élargir les activités et sa protection en s'affiliant cette année à StreetNet. La protection de droit de faire le commerce, de gagner la vie et gérer les conflits concernant la place où faire le commerce sont les problèmes les plus importants pour les travailleurs de rue de Népal. La négociation institutionnelle est avec les municipalités et le Ministère du développement local.

Le Ministère du travail est aussi concerné des lois qui affectent les commerçants du marché et les corpolteurs.

L'expérience quotidienne de NEST est celle de la police et de l'administration locale qui sont corrompues. Les activités de l'Union ont été menacées. Les vendeurs de rue sont poussés à quitter l'Union si non leurs marchandises pourront être confisquer et aussi subir une répression politique. Cette année, après la prise du pouvoir par l'Armée Royale sous une Proclamation Royale, le 01 Février 2005, toutes les activités organisationnelles étaient interdites. Les communications étaient coupées et les médias étaient sous contrôle de la monarchie. Le Roi a annoncé le nouveau cabinet sous sa propre direction, ainsi violant les normes de la démocratie multipartite.

Une phase initiale de l'organisation de l'Union et de l'influence constructive a pris fin en résultat de l'adminis-tration autocratique du Roi. Une force municipale et gouvernementale a voulu menacer les activistes de l'Union et compliquer beaucoup plus les moyens de s'organiser sur le marché du travail.

Le 08 Mars, un mouvement collectif pour demander la restauration de la démocratie entière a été créé. Les intellectuels et les constitutionnalistes ont fait appel au etrait de la proclamation Royale qui a détruit le gouver-nement élu démocratiquement dans le but de commencer le processus de retourner à la gouvernance la loi constitutionnelle et représentative. Dans ce processus, 226 dirigeants et cadres ont été arrêtés sur toute l'étendu du pays.

Au cours de la déclaration de l'état d'urgence (1er Février - 30 Mars), toutes les

activités étaient limitées et les autorités devraient accorder une permission avant d'organiser les réunions et les activités. Une délégation conjointe de trois Centres de l'Union nationale de commerce - GEFONT, NTUC et DECONT a rencontré le Ministre du Travail pour discuter la surveillance et les arrestations des syndicalistes de commerce et demander de libérer ceux qui étaient dans la prison. La suspension non déclarée des droits des travailleurs était condamnée et il était demandé que l'enregistrement et le renouvellement des syndicalistes de commerce devraient se poursuivre sans condition. Comme résultat de l'opposition et de la pression faites par des centres de l'union nationale de commerce et la comm-union internationale, les réglementations urgentes qui ont empêché les syndicats de commerce et les partis politiques ont été supprimés à la veille de la célébration de la fête du travail du mois de Mai au Népal. Cependant, la suppression a continué.

Douze unions: 'Pro-Palace' et un faux centre national ont été enregistrés par l'Etat en violation de toutes les provisions constitutionnelles et juridiques. Dans l'ordre d'imposer ces fausses unions sur le marché du travail, le gouvernement et sa force autocratique a essayé de supprimer des Unions authentiques de commerce. Même l'enregistrement et le renouvellement des unions authentiques de commerce retardés et refusés par les autorités. Bien qu'il n'y a pas encore de fausse union enregistrée par les groupes de 'pro-palace', NEST et vendeurs de rue continuent à expérimenter une grande pression.

Les municipalités montrent leur répugnance de s'asseoir sur une même table de discussion et négocier. NEST, comme affilié de GEFONT travaille conjointement avec l'Union nationale de centres de commerce et le mouvement démocratique de la nation pour surmonter les problèmes politiques que confronte le pays.

Source: E-mail, communication envoyées par NEST, le 23 Février, le 8 et le 27 Mars 2005

Zambie: La gestion de marchés a traver les cooperatives **Par Lameck Kashiwa, Secrétaire Général, Mike Chungu, Coordonnateur** **National, Alliance d'Associations Zambienne en l'Economie Informelle** **(AZIEA)**

Depuis les années 90, le Gouvernement du Mouvement pour le Multi-Party Democracy (MMD) a religieusement exécuté l'ajustement structurel des programmes de la Banque Mondiale, embarquant sur une route qui a impliqué la privatisation des entreprises publiques.

Selon l'Agence de Privatisation Zambienne, en dehors du Portfolio de 289 entreprises, l'Agence a privatisé 257. Ceci y inclus les entreprises minières de Cuivre qui comptent environ 50% du PIB du Pays et plus de 90% de son profit extérieur.

Le programme de privatisation a eu des conséquences terribles qui ont laissé leur victimes sur le marché de travail.

Avec l'excès de zèle dans l'exécution de programmes de libéralisation, le pays a témoigné d'une croissance de main d'oeuvre temporaire au nom de flexibilité de marché du travail et retenant la compétitivité internationale (NRI, 2004).

Privatisation de marchés

Le sérieux déclin dans les dépenses sociales par le Gouvernement depuis 1990, a affecté la maintenance de marchés et l'infrastructure de marchés, qui sont dans des conditions déplorables.

Les marchés sont devenus de grands sites industriels et sont occupés par des diverses informelles populations travaillant et qui font penser au fameux boom économique des années 1960 et 1970.

Le manque de capacité du Gouvernement pour accorder de subvention aux Gouvernements locaux pour améliorer l'infrastructure, est associé avec la défaillance aux autorités locales pour fournir les services de qualité, inclus également de l'eau, et les installations sanitaires, la collections de déchets (immondices) et la sécurité.

Ce qui fait le pire problème est que les autorités locales collectent les taxes journalièrement et les vendeurs contribuent au revenu du gouvernement local.

L'Association Nationale Zambienne pour les Vendeurs du Marché (ZANAMA) la plus grande affiliée de l'Alliance d'Associations Zambienne pour l'Economie Informelle (AZIEA) a fait pression sur le Gouvernement pour qu'il lui laisse la gestion des marchés.

Dans la poursuite de cet objectif, il y a eu plusieurs rencontres avec le Président de la République pour acculer les autorités locales qui sont à la base d'augmentations consécutives et de la collection des taxes, et qui malheureusement ont échoué lamentablement pour fournir les services convenu tel la collection d'immondices, l'eau potable, et la sécurité...etc et que l'Association pouvait accomplir bien ces tâches.

L'AZIEA, étant une partie de plus grand mouvement social et global dont l'orientation principale est pour le social et la démocratie, étant opposé au néo-libéralisme, n'a pas été très d'accord pour la privatisation des marchés. Ceci entraîne le modus operandi que le Gouvernement a utilisé de la disposition de plus de 257 de la totalité de sociétés de l'Etat. AZIEA et ZANAMA croient que le mode de privatisation socialement acceptable des marchés devrait transformer la gestion des marchés en Coopératives. C'est pourquoi, ceci nécessite qu'on ait besoin de beaucoup d'informations sur le système de gestion des coopératives, étant prescrit par la loi, et chercher la meilleure pratique à l'intérieur et à l'extérieur de la Zambie. A cet effet, nous avons proposé de commissioner une étude pour informer AZIEA et ZANAMA.

Engagement dans le processus

Comme nous avons fait pression sur le Gouvernement pour que les marchés soient gérés par des coopératives, le Président de la République, Levy Patric Mwanawasa, a tenu une conférence nationale à Kitwe, et a annoncé que les marchés devrait être gérés par les comités de marché (*Times of Zambia*, le 17 avril 2005).

A cet effet, le Ministre du Gouvernement Local et de l'Habitat a annoncé l'achèvement de la formulation des directives pour la gestion des comités de marché, bien que sans participation des actionnaires de bases inclus ZANAMA et

AZIEA.

La position du Gouvernement est en contradiction avec celle de ZANAMA et d'AZIEA; cette dernière est maintenant entrain d'explorer un engagement avec le Gouvernement en discutant et en débattant de changer le comité de marché en coopérative: donc AZIEA en partenariat avec StreetNet International a engagé l'OIT à fournir les conseils sur les possibilités de gérer les marchés comme coopératives.

Le Coordinateur d l'OIT pour l'Afrique de l'Est, Australe et Centrale, Mr. Sam Philemon Mshiu, était en Zambie du 18 au 27 juillet 2005 en visite de terrain pour étudier l'actuel système de gestion de marché et les capacités des Associations.

Son rapport informera au prochain atelier des actionnaires sur un modèle de gestion convenable des marchés inclus les cooperatives, et les meilleures pratiques de gestion des marchés - soutenu par StreetNet.

Nous espérons qu'après cet atelier, AZIEA et ZANAMA tous les deux auront une profonde compréhension et engageront le Gouvernement dans un dialogue social fructueux sur le marketing des coopératives à assurer qu'ils jouent tous un rôle économique étayé par la justice sociale.

Echange de visites: Les organisations de vendeurs de rue de Corée et de l'Inde apprennent mutuellement l'une de l'autre

Par Kim Kyung-lim, Directeur chargé de la propagande pour la Confédération des vendeurs de rue de Corée (KOSC)

Une délégation de neuf membres venant de la Confédération des vendeurs de rue de Corée (KOSC) a visité l'Alliance Nationale des vendeurs de rue de l'Inde (NASVI) et l'Association des femmes faisant leurs affaires en Inde (SEWA) du 29 Avril au 03 Mai comme une partie de six jours de visite d'échange entre les affiliés de StreetNet. Trois de ces délégués venaient du bureau national de KOSC et les six autres membres venaient des branches de KOSC.

L'échange de visite a permis aux membres de KOSC et NASVI d'apprendre à propos de la situation et les activités des organisations des vendeurs de rue dans chacun des deux pays. Comme partie de la préparation de cette échange, une équipe de KOSC a tenu trois réunions pour discuter le motif de la visite de KOSC et NASVI comme des affiliés de StreetNet et de planifier les activités.

Au cours de la visite en Inde, KOSC a passé un temps avec l'Association des femmes faisant leurs projets (SEWA) à Ahmedabad où nous avons appris à propos des organisations, coopératives et des problèmes variés de SEWA pour défendre des droits de leurs membres. Nous avons réalisé que le gouvernement de l'Inde et celui de Corée avaient les mêmes attitudes négatives envers le commerce de rue. Cependant, les activités de SEWA étaient différentes de celles de KOSC. La majorité des activités de KOSC est orientée dans la défense sur place et les grèves contre l'oppression, des sabotages unilatéraux des gangsters employés par les municipalités. Le travail de

SEWA pour ses membres est beaucoup plus vaste et englobe: les permissions, l'eau/ facilités sanitaires, prendre leurs protestations aux tribunaux pour défendre leurs membres contre l'éviction et l'exploitation, organiser les séminaires pour les membres et un système de négociation avec un nombre élargi de détenteurs de fonds. SEWA et NASVI sont toujours en recherche des moyens pour introduire des nouveaux systèmes d'assister ses membres et de travailler pour eux. On a appris qu'il y a beaucoup d'avocats, de juges et des agents du gouvernement qui considèrent les droits humains, des travailleurs informels, incluant les vendeurs vendeurs de rue et de marché et les corpolteurs. Suite à la visite d'échange de KOSC, les délégués ont rédigé un rapport sur le travail de SEWA et NAVI, et nous l'avont fait circuler à tous les chefs et les branches de KOSC pour que tous les membres puissent bénéficier de ce que nous avons appris au cours de notre visite à propos de l'organisation des vendeurs de rue en Inde.

Parmi les problèmes rencontrés au cours de la visite et qui peuvent nous être une leçon dans le future et qu'on peut éviter prochainement étaient que nous avions seulement un seul interprète, qui devrait traduire la langue coréenne, le Hindi et l'Anglais simultanément. Ses efforts ne pouvaient pas couvrir toute l'équipe de KOSC avec les membres de SEWA et NASVI. D'autres difficultés comme les aliments, la culture et le climat nous étions capables de les surmonter. Il y avait aussi quelques mésententes, NASVI et KOSC, les deux comprenaient le budget différemment, spécialement à propos de celui qui devrait payer le logement, la nourriture et de quel fonds? Il aurait été mieux de commencer avec une entente mutuelle sur le budget et comment les allocations pourraient être arrangées. A partir de discussions entre NASVI et KOSC, nous étions capables de réconcilier le budget pour les visites sur terrain.

L'échange de visites entre NASVI et KOSC étaient les premières à être tester par les affiliés de StreetNet en dehors de l'Afrique du Sud. KOSC a trouvé la visite comme étant une expérience d'apprentissage utile, et le moyen de construire une solidarité et compréhension entre nos organisations qui travaillent dans les différentes situations en Asie.
